



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°34/2016

NOMBRE DE MEMBRES

| | |
|---------------------------|----|
| En exercice | 22 |
| Présents | 14 |
| Pour | 17 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |
| Non participation au vote | 0 |

L'an deux mille seize,

Le sept novembre à quatorze heures quinze minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président,

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Philippe SALMON, Gérard BUTIN, Pascal DESAUTELS, Roland BOULARD, Raphaël BLANCHARD, Julien VALENTIN, Jean-Michel POINTUD, Thierry BUSSY, Laurent BURCKEL,

Et Mesdames Lise MAGNIER, Dominique DETERM, Valérie MORAND, Sylvie GERARD-MAIZIERES.

Absents représentés : Jean-RAYMOND EGON (pouvoir donné à Charles de COURSON), Annie COULON (pouvoir donné à Pascal DESAUTELS), Vincent VERSTRAETE (pouvoir donné à Monsieur Raphaël BLANCHARD).

OBJET : REGIME INDEMNITAIRE AU BENEFICE DES OFFICIERS MIS A DISPOSITION DE LA DGSCGC

Vu le rapport du président,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des services déconcentrés,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **DECIDE** de fixer pour les officiers mis à disposition de la DGSCGC pendant leur période de mise à disposition le coefficient des IFTS à 8.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
14 NOV. 2016
PREFECTURE DE LA MARNE
DRCL

